



DELIBERATION

N° SP_2026_10_004

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 13 OCTOBRE 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

1ERE COMMISSION

SERVICE : Pôle patrimoine départemental et mobilités/Direction des bâtiments

OBJET : Patrimoine bâti départemental - Ajustements budgétaires

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT, Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGUE, M. LARCHER, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. BARRY, excusé, a donné délégation de vote à Mme ACHARD ; M. ESCURE, excusé, a donné délégation de vote à Mme TLEMSANI ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à M. AUZEMERY ; Mme TUYERAS, excusée, a donné délégation de vote à M. ALLARD.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

La mise en œuvre des programmes d'aménagement des bâtiments départementaux adoptés pour 2026 conduit à proposer en cours d'année des ajustements et compléments nécessaires pour certaines opérations.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses	1 455 000 €	350 000 €		
Recettes				

RAPPORT

La présente délibération a pour objet de proposer divers ajustements de programmes d'investissement relatifs au patrimoine bâti départemental.

Ces ajustements se traduiraient par l'inscription complémentaire d'Autorisations de programme (AP) à hauteur de 1 455 000 € et de crédits de paiement à hauteur de 350 000 €.

DEPENSES	Autorisations de programme (AP) en €	Crédits de paiement en €
Services généraux	1 050 000	70 000
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	265 000	80 000
Développement, tourisme, économie	140 000	200 000
TOTAL	1 455 000	350 000

Conformément aux prévisions de réalisation envisagées lors du vote du budget, les opérations les plus significatives de ces programmes ont été mises en œuvre depuis le début de cette année.

I- Bâtiments des services administratifs et garage départemental

La programmation des opérations d'aménagement, d'amélioration et de maintenance sur les bâtiments administratifs et le garage départemental a fait l'objet d'une inscription globale de 1 250 000 € en crédits de paiement au Budget primitif (BP) 2026.

Conformément aux programmes votés, l'avancement des principales opérations est le suivant :

- les travaux de rénovation de la Maison du Département (MDD) de Nantiat sont en cours de réalisation pour un achèvement fin 2026 ;
- les travaux de désamiantage et de réfection de la toiture de la MDD de Châteauneuf-la-Forêt sont engagés ;
- la consultation des entreprises pour la restructuration de la MDD sociale de Pierre-Buffière devrait être lancée fin 2026 pour un démarrage des travaux au premier semestre 2027 ;
- les études d'avant-projet relatives à l'extension et la modernisation du bâtiment de la MDD Coty sont en cours de validation avec un objectif de dépôt de l'autorisation d'urbanisme début 2027 ;
- les travaux de réfection de l'éclairage extérieur du site de la plateforme technique départementale sont terminés. La consultation des entreprises pour la réfection et l'isolation des façades des bâtiments de l'administration

et du garage départemental est en cours. L'engagement des travaux est envisagé au printemps 2027 ;

- les opérations de remplacement et de rénovation partielles des menuiseries sur les façades du bâtiment principal de l'Hôtel du Département (HDD) se poursuivent ;
- la démarche de stratégie patrimoniale des bâtiments est engagée avec la désignation durant l'été 2026 d'un prestataire pour l'élaboration du Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) ainsi que la première réunion du comité de pilotage en septembre.

Afin de prendre en compte les opérations de réparation et de maintenance survenues au cours de l'année, il est proposé d'ajuster ce programme par l'ouverture d'une AP de 290 000 €, répartie comme suit :

Sites	Désignation	Montant de l'AP
Antenne technique de Châteauponsac	Remplacement de gouttières	5 000 €
MDD technique de Saint-Germain-les-Belles	Remplacement de moteur de porte de garage	5 000 €
Hôtel du Département (HDD)	Remplacement du système de sécurité incendie	150 000 €
MDD de Saint-Sulpice-les-Feuilles	Remplacement de gouttières	6 000 €
MDD technique de Châteauneuf-la-Forêt	Remplacement d'une porte sectionnelle	10 000 €
MDD sociale de Pierre-Buffière	Aménagement d'une rampe pour Personnes à mobilité réduite (PMR) et des espaces attenants	50 000 €
Maison La-Roche-L'Abeille	Complément pour démolition	30 000 €
Foyer de vie de Neuviç-Entier	Diagnostic général du bâti	30 000 €
Divers sites	Acquisition matériels de mesurage radon	4 000 €

De plus, face à l'augmentation préoccupante et précoce des épisodes caniculaires et pour répondre aux défis posés par le réchauffement climatique, il est proposé une AP de 260 000 € permettant, dans un premier temps, d'améliorer au mieux le confort d'usage des bâtiments les plus sensibles selon la répartition suivante :

Sites	Désignation	Montant de l'AP
HDD	Ventilation mécanique des combles du bâtiment principal	30 000 €
HDD	Climatisation du pavillon I	30 000 €
Multi-sites	Acquisition d'équipements de dispositifs de ventilations, pose de climatisations, de stores et de voiles d'ombrage	200 000 €

En parallèle, un rapport spécifique « Plan d'adaptation aux fortes chaleurs » regroupant l'ensemble des actions que propose de mener la collectivité départementale est présenté lors de cette séance plénière.

Une AP de 500 000 € est également proposée en vue de faire l'acquisition de sites permettant d'améliorer l'accueil des jeunes relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Compte tenu de l'avancement des opérations, il est proposé d'inscrire 70 000 € de crédits de paiement sur le programme annuel de maintenance pour couvrir les dépenses engagées et à venir sur l'exercice 2026.

II- Bâtiments à vocation culturelle et sportive

1. Château de Châlucaet : programme de cristallisation du château haut

Les travaux de cristallisation sont en cours et devraient se poursuivre jusqu'à début 2027.

Afin de pouvoir réaliser le rejointoiement complémentaire de certains murs des deux logis suite à la dépose du lierre, il est proposé une AP complémentaire de 50 000 €.

Compte tenu de l'avancement de cette opération, il est proposé d'inscrire 80 000 € de crédits de paiement complémentaires sur ce programme pour couvrir les dépenses engagées et à venir sur l'exercice 2026.

2. Centre de mémoire d'Oradour (CMO) : reconfiguration des espaces d'accueil et de l'exposition permanente

Les travaux architecturaux, débutés fin 2025, sont en voie d'achèvement avec notamment les opérations de réception des aménagements intérieurs de l'étage accessible au public. Le remplacement du mur rideau de la façade côté sud est en cours de réalisation. Les aménagements extérieurs et la végétalisation du parvis se poursuivent pour s'achever au cours de l'hiver 2026/2027.

Les prestations scénographiques ont débuté à l'été 2026 par les phases de tests d'impressions, de validations de prototypes graphiques et autres, de productions audiovisuelles et préfabrication en ateliers. L'intégration sur le site des éléments de l'exposition permanente devrait débuter en novembre 2026 par les prestations de mobiliers et d'éclairage et se poursuivre jusqu'au printemps 2027 pour les autres lots.

Les recherches iconographiques se mènent simultanément à l'avancement des prestations scénographiques.

Le dispositif de billetterie est en cours d'élaboration avec la désignation récente d'un prestataire spécialisé.

Compte tenu de l'avancement de cette opération, il est proposé d'inscrire 400 000 € de crédits de paiement complémentaires sur ce programme pour couvrir les dépenses engagées et à venir sur l'exercice 2026.

3. Site Centre d'hébergement et d'éducation des organismes professionnels et sportifs (CHEOPS)

a) Construction d'une salle d'athlétisme couverte

Les opérations pour solder les marchés de prestations intellectuelles, de travaux et d'acquisition de matériels se poursuivent. Divers petits travaux d'ajustements demandés par l'exploitant suite à la mise en service de l'équipement ont été effectués au cours du premier semestre 2026.

L'installation de production photovoltaïque implantée sur la toiture du bâtiment est désormais opérationnelle. Une autoconsommation collective ouverte aux tiers de l'électricité produite est en cours de mise en œuvre.

Il est proposé de désinscrire 400 000 € de crédits de paiement sur ce programme.

b) Autres aménagements

L'ensemble des bâtiments de CHEOPS seront raccordés au réseau de chaleur urbain Limoges sud pour la saison de chauffe à venir.

Simultanément, les installations de chauffage du réseau secondaire avec mise en place d'une gestion technique du bâtiment Robert Lecomte ont fait l'objet d'une optimisation par le Département au cours de ces derniers mois. Une opération similaire sera réalisée sur le bâtiment principal (salles de formation, restauration, hébergement) au cours de l'année 2027.

Les études d'avant-projet concernant les aménagements extérieurs et la sécurisation périmétrique du site sont en cours de finalisation dans l'objectif d'une validation en fin d'année 2026 avec la définition d'un phasage technique et financier.

Les études pour la mise en œuvre d'une vidéosurveillance du site ont débuté au cours de l'été. Sous réserve de l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives, le dispositif pourrait être installé début 2027.

Une réflexion pour l'amélioration de l'accueil, de la salle de restauration et de l'espace bar est également menée.

Enfin, la centrale de traitement d'air du bâtiment Robert Lecomte est dans un état de vétusté avancé et nécessite d'être remplacée. Ainsi, il est proposé d'inscrire une AP de 200 000 €.

4. Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne

Le bâtiment est également désormais raccordé au réseau de chaleur urbain. Les petites adaptations du réseau secondaire de chauffage sont également réalisées.

5. Château de Rochechouart

Le dispositif d'alerte anti-intrusion du musée d'art contemporain nécessite d'être optimisé. A ce titre, il est proposé d'inscrire une AP de 15 000 € pour engager les études techniques nécessaires.

Les crédits de paiement votés sur ce programme sont suffisants pour couvrir les dépenses engagées et à venir sur l'exercice 2026.

III- Bâtiments à vocation touristique et économique

1. Programme d'aménagements divers et de maintenance sur les sites pour le développement touristique et économique

1.1 Lac de Saint-Pardoux

Conformément aux programmes votés, l'avancement des principales opérations sur ce site est le suivant :

- réaménagement des ateliers techniques avec augmentation significative des capacités de stockage de matériels en mars 2026 ;
- mise en sécurité des passerelles bois les plus dégradées autour du lac au printemps 2026 ;
- réfection des peintures des différents bâtiments sanitaires des plages et du centre d'hébergement en mai 2026 ;
- premier traitement pour démoussage des toitures du centre d'hébergement de Chabannes au printemps 2026 ;
- réfection des chemins piétonniers à l'arrière de la plage de Santrop avant l'été ;
- d'ici la fin de l'année 2026, remplacement de menuiseries extérieures du local de location de la Fédération des œuvres laïques (FOL), réparation de la chaufferie et pose de tables de pique-nique au centre d'hébergement de Chabannes, reprise de menuiseries bois et de gouttières et descentes d'eau au droit du bâtiment de stockage du Moulin de Chabannes.

De nouvelles opérations sont par ailleurs nécessaires afin de maintenir à niveau des aménagements existants : protections solaires des moteurs des chambres froides de la cuisine du site de Chabannes, diagnostic réseaux eaux usées sanitaires Chabannes et rénovation de la terrasse bois du local de location de la FOL.

Enfin, une note d'orientation pour le développement d'une stratégie globale de mise en scène cohérente du site du lac de Saint-Pardoux a été établie par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de développement (CAUE) à l'été 2026.

Ainsi, une AP complémentaire de 40 000 € est proposée.

1.2 Laboratoire départemental

Les dernières opérations de travaux visant à regrouper/transférer des activités sur les divers bâtiments sont en cours d'achèvement.

Compte tenu des nombreuses mises en sécurité du groupe froid du bâtiment C liées aux fortes chaleurs de l'été, il est envisagé de déplacer cet équipement, actuellement sur la toiture du bâtiment, pour le positionner à l'arrière du site au droit d'un espace ombragé. Dans l'objectif de réaliser ces opérations dès que possible, il est proposé d'inscrire 100 000 € d'AP.

Il est également proposé d'inscrire 300 000 € de crédits de paiement complémentaires sur ce programme pour couvrir les dépenses engagées et à venir pour l'exercice 2026.

2. Maison Haute-Vienne Développement (MHVD)

Des études programmatiques sont en cours afin d'envisager un regroupement des structures intervenant sur l'ingénierie publique et l'habitat dans le bâtiment logements existant du site de Vanteaux. Il est proposé de désinscrire 100 000 € de crédits de paiement sur ce programme.

DECISION

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 2 avril 2021 en matière de gestion du domaine départemental ;

Vu les programmes d'investissements immobiliers relatifs au patrimoine bâti (hors collèges) validés par délibération de l'Assemblée départementale en date du 2 avril 2026 ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie dans la salle de l'Assemblée de l'Hôtel du Département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'approuver les propositions présentées dans le rapport ci-dessus ;

de valider les nouvelles inscriptions budgétaires de 1 455 000 € d'AP ;

de désinscrire 400 000 € de crédits de paiement sur le programme de construction du stade d'athlétisme couvert et 100 000 € de crédits de paiement sur le programme de construction de la MHVD ;

d'inscrire 70 000 € de crédits de paiement sur le programme annuel de maintenance des bâtiments administratifs, 80 000 € sur le programme du site de Châlus, 400 000 € sur le programme de rénovation du CMO et 300 000 € sur le programme de maintenance des sites pour favoriser le développement touristique et économique ;

d'autoriser son Président à signer les autorisations administratives nécessaires à leur mise en œuvre.

42 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY (délégation de vote à Mme ACHARD), M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE (délégation de vote à Mme TLEMSANI), Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LARCHER, Mme LARDY (délégation de vote à M. AUZEMERY), M. LEBLOIS, Mme LHOMME LÉOMENT, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS (délégation de vote à M. ALLARD), M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Anne DELAPIERRE

Signé électroniquement par : Anne
DELAPIERRE
Date de signature : 14/10/2026
Qualité : DGA Ressources -
Administration générale et territoriale

Accusé de réception en préfecture
87-228708517-20261013-55056-DE-1-1
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026
Date de publication : 15/10/2026